



**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 14 janvier 2014 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

Sont présent(e)s :

- Mme Micheline Anctil, mairesse;
- M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;
- Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;
- M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;
- Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;
- M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;
- M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6;
- M. Daniel Brochu, greffier.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

La prière d'usage est récitée par la mairesse et la séance est déclarée ouverte à 19 h 35.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
- 4. Reconnaissance et message de la mairesse**
 - 4.1 Vœux du Nouvel An
 - 4.2 Reconnaissance pompiers Lac Mégantic
 - 4.3 Fleurons du Québec
- 5. Incendie**
 - 5.1 Rapport d'intervention
- 6. Loisirs et sports**
 - 6.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux
- 7. Aménagement et urbanisme**
 - 7.1 Rapport des permis de rénovation et de construction



8. Développement touristique

- 8.1 Emploi Québec / Subvention salariale
- 8.2 Tourisme Manicouagan - Côte-Nord / Protocole d'entente

9. Environnement et milieu de vie

- 9.1 Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé

10. Administration

- 10.1 Paiement des comptes
- 10.2 Calendrier 2014 des séances du conseil
- 10.3 Salaire des employés à contrat
- 10.4 Politique familiale | Municipalité - Amie des aînés
- 10.5 Adhésion à la mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail

11. Actes législatifs

- 11.1 Avis de motion règlement # 2014-265
- 11.2 Avis de motion règlement # 2014-266

12. Affaires nouvelles

13. Période de questions des citoyens

14. Clôture et levée de la séance

Vœux du Nouvel An

La mairesse offre, de la part du conseil municipal, de la direction et des employés, des vœux de Bonne Année 2014 à toute la population.

Reconnaissance pompiers Lac Mégantic

La mairesse rend hommage à deux pompiers de la Ville de Forestville qui ont porté assistance lors de la tragédie du Lac Mégantic, elle remet une lettre et un certificat provenant de cette ville à Mme Marie-Pier Dufour et M. Pierre-Olivier Tremblay.

Fleurons du Québec

La mairesse présente le certificat de l'ajout d'un fleuron supplémentaire qui nous classe à 3 fleurons. Elle mentionne que nous l'avons obtenu pour l'amélioration de certains secteurs, entre-autres, pour les entrées de la ville, pour la plantation d'arbres, pour les haltes du bureau d'accueil touristique et de Boralex situé sur la 1^{re} Avenue, ainsi que pour l'édifice municipal.

Adoption du dernier procès-verbal

R-1401-01

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 10 décembre 2013 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance, il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.



Rapport d'intervention

Les membres du conseil accusent réception du rapport d'intervention en incendie au 31 décembre 2013 préparé par Mme Stéphanie Tremblay, adjointe administrative.

Rapport d'intervention Décembre 2013									
Municipalité	Nombre de sorties								Total par municipalité
	Accident véhicule	Incendie				Fausse alerte	Incendie broussaille	Sauvetage personne	
		Bâtiment	Cheminée	Autres	Véhicule				
Colombier									0
Forestville					1	1			2
Portneuf-sur-Mer									0
Longue-Rive			1			1			2
Les Escoumins									0
Total par événement	0	0	1	0	1	2	0	0	4

Explication de(s) fausse(s) alarme(s) :

Forestville : Poêle à bois qui fait de la fumée
 Longue-Rive : Détecteur électrique défectueux

Loisirs et sports / Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

Tournoi

La conseillère informe la population que le Tournoi Olympique aura lieu du 24 au 26 janvier prochain, elle mentionne également qu'un spectacle aura lieu le samedi.

Salle de conditionnement physique

La conseillère invite la population à s'inscrire à la salle conditionnement physique.

Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction au 31 décembre 2013 préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.

SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION DÉCEMBRE 2013						
NOUVELLES CONSTRUCTIONS						
Descriptions	Janvier à décembre 2013		Janvier à décembre 2012		2012	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Résidences simples	6	1 423 000 \$	2	300 000 \$	2	300 000 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Chalets / autres	0	- \$	2	45 000 \$	2	45 000 \$
Commerces	0	- \$	1	400 000 \$	1	400 000 \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	1	640 000 \$	0	- \$	0	- \$
Total	7	2 063 000 \$	5	745 000 \$	5	745 000 \$
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS						
Descriptions	Janvier à décembre 2013		Janvier à décembre 2012		2012	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	133	1 182 490 \$	117	871 500 \$	117	871 500 \$
Résidences multiples	3	49 000 \$	5	69 000 \$	5	69 000 \$
Chalets	2	16 000 \$	4	42 000 \$	4	42 000 \$
Commerces	5	141 000 \$	5	81 000 \$	5	81 000 \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	4	466 153 \$	7	1 192 724 \$	7	1 192 724 \$
Annulé	0	- \$	0	- \$	2	- \$
Sous-total	147	1 854 643 \$	138	2 256 224 \$	140	2 256 224 \$
Démolitions	4	(154 400) \$	0	- \$	0	- \$
Total	151	1 700 243 \$	138	2 256 224 \$	140	2 256 224 \$



Emploi Québec / Subvention salariale

R-1401-02

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater M. Paul Pygeon, agent de développement à présenter et signer la demande de subventions salariales auprès d'Emploi Québec afin d'engager 2 agents de services et 2 ouvriers d'entretien pour le camping de la Baie-Verte. Le salaire est fixé à 12 \$ l'heure pour une période de 23 semaines à 40 heures par semaine.

Tourisme Côte-Nord Manicouagan / Protocole d'entente

R-1401-03

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser Mme Micheline Anctil, mairesse et/ou M. Paul Pygeon, agent de développement à signer le protocole d'entente à intervenir avec Tourisme Côte-Nord Manicouagan concernant le "Réseau d'accueil Manicouagan – saison estivale 2013". Il est également résolu d'autoriser le paiement de 239.03 \$ à titre de compensation pour le salaire du conseiller en séjour.

Environnement et milieu de vie / Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé

Collectes des matières résiduelles

Le conseiller informe la population que le calendrier des collectes sera remis avec le journal Haute-Côte-Nord de cette semaine. Il mentionne que le nouveau contracteur débutera en février.

Paiement des comptes

R-1401-04

Il est résolu d'autoriser et/ou de ratifier les paiements suivants au 31 décembre 2013 :

Description	Montant
Déboursés	93 631.11 \$
Comptes payés	336 564.50 \$
Comptes à payer	<u>125 125.12 \$</u>
Total	<u><u>555 320.73 \$</u></u>

Certificat de disponibilité

M. Daniel Brochu, secrétaire-trésorier, certifie qu'au meilleure de sa connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes et des déboursés.

Calendrier 2014 des séances du conseil

R-1401-05

Attendu que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014, qui se tiendront le mardi à 19 h 30 :



-2976-

- 14 janvier
- 11 février
- 11 mars
- 8 avril
- 13 mai
- 10 juin;
- 8 juillet;
- 19 août;
- 9 septembre;
- 14 octobre;
- 11 novembre;
- 9 décembre.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le greffier conformément à la loi qui régit la municipalité.

Salaire des employés à contrat

R-1401-06

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accorder à compter du 1^{er} janvier 2014, une augmentation de salaires de 2 % aux employés à contrat suivants :

- M. Paul Pygeon, agent de développement;
- M. Marco Gauthier, directeur des incendies;
- M. Martin Bouchard, chef aux opérations;
- Mme Marie-Pier Dufour, préventionniste.

Politique familiale | Municipalité - Amie des aînés

R-1401-07

Attendu que la Ville de Forestville a adopté une résolution afin d'adhérer au programme "Municipalité - Amie des aînés";

Attendu que la personne responsable du dossier est présentement en congé maladie et devrait être de retour dans quelques semaines;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de demander au Ministère de la Famille une prolongation jusqu'au 31 mai 2014 afin de compléter la mise à jour de la politique familiale de la Ville de Forestville nous permettant d'adhérer au programme "Municipalité - Amie des aînés".

Adhésion à la mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail

R-1401-08

Attendu qu'une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail (ci-après la Mutuelle) nous est proposée par l'entremise d'Aon Conseil en vertu de l'article 284.2, de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*;

Attendu que l'adhésion à la Mutuelle permet à la Ville d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail;

Attendu que la Ville désire profiter des avantages en adhérant à la Mutuelle;

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la Ville :

- 1- Adopte l'Entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul des taux;
- 2- Autorise Groupe Conseil Novo SST inc. à signer, pour et en son nom, l'Entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux;
- 3- Autorise la mairesse, ou son représentant autorisé, à signer pour et au nom de la Ville de Forestville tous les documents nécessaires à la participation de la Ville à la Mutuelle.



Avis de motion règlement # 2014-265

R-1401-09

Un avis de motion est donné par le conseiller M. Richard Foster mentionnant que le règlement # 2014-265 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus sera présenté pour adoption à une séance ultérieure.

Il mentionne que le règlement prévoit que les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans le code d'éthique et de déontologie sont :

- 1° l'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
- 2° la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- 3° le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
- 4° la loyauté envers la municipalité;
- 5° la recherche de l'équité.
- 6° l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité.

De plus, le code d'éthique décrit les valeurs, les règles de conduite, les mécanismes d'application et de contrôle, de même que les sanctions en cas de manquement à une règle prévue au code par les élus municipaux de la Municipalité.

Avis de motion règlement # 2014-266

R-1401-10

Un avis de motion est donné par le conseiller M. Richard Foster mentionnant que le règlement # 2014-266 modifiant le règlement # 2009-244 relatif au traitement des élus municipaux sera présenté pour adoption le 11 mars 2014.

Il mentionne que le règlement prévoit que :

- L'article 4 du règlement # 2009-244 est modifié afin de faire passer la rémunération annuelle de la mairesse à 13 350 \$ par rapport à 9 135.36 \$ pour l'année 2013.
- L'allocation de dépenses déjà prévu au règlement # 2009-244 doit être égal à la moitié de la rémunération annuelle, elle sera donc fixée à 6 675 \$.
- Le présent règlement est rétroactif au 1^{er} janvier 2014.
- La rémunération sera indexée au 1^{er} janvier 2015 tel que prévu à l'article 8 de ce règlement.

Tel que requis par la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, un avis public sera publié dans le journal local avant l'adoption du règlement prévu pour le 11 mars 2014.

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Guy Racine propose la levée à 20 h 05 et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffier